

Image not found or type unknown



Résiliation avant fin de bail

Par **Julienlec**, le **11/09/2009** à **19:15**

Bonjour,
Je vais prochainement changer d'emploi et je vais pour cela changer de région.
Est-ce que cela peut rentrer dans un cas de force majeur de rupture de bail?
Sinon y a-t-il possibilité de le rompre sans payer les 3 mois de préavis?
Merci de vos réponses